



**RECUEIL**

**DES**

**ACTES ADMINISTRATIFS**

**DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ**  
**ET DE LA LÉGALITÉ**

**N° Spécial**

**05 Avril 2019**

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**  
**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**N° Spécial DCL du 05 Avril 2019**

**SOMMAIRE**

<b>Arrêtés</b>	<b>Date</b>	<b>DIRECTION DE LA CITOYENNETE ET DE LA LEGALITE</b>	<b>Page</b>
DCL/BRGE N° 2019-63	25.03.2019	Arrêté instituant les bureaux de vote dans la commune de Puteaux	3
ANNEXE		Annexe à l'arrêté DCL/BRGE n° 2019-63 du 25 mars 2019	5
DCL/BRGE N° 2019-64	26.03.2019	Arrêté instituant les bureaux de vote dans la commune de Clamart	12
ANNEXE		Annexe à l'arrêté DCL/BRGE n° 2019-64 du 26 mars 2019	14
DCL/BRGE N° 2019-70	02.04.2019	Arrêté instituant les bureaux de vote dans la commune d'Issy-les-Moulineaux	27
ANNEXE		Annexe à l'arrêté DCL/BRGE n° 2019-70 du 2 AVRIL 2019	29



PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Arrêté DCL/BRGE n° 2019-63 du 25 mars 2019  
instituant les bureaux de vote dans la commune de Puteaux

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE  
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR  
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

**Vu** le code électoral et notamment les articles L.12, L.13, L.17, L.125 et R.40,

**Vu** la loi organique n° 2016-1046 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales,

**Vu** la loi n° 2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

**Vu** le décret n° 2014-256 du 26 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département des Hauts-de-Seine,

**Vu** le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique n° 2016-1046 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales et de la loi n° 2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

**Vu** la circulaire du ministère de l'Intérieur du 12 juillet 2018 relative à la mise en œuvre de la réforme des modalités d'inscription sur les listes électorales entre le 1<sup>er</sup> septembre 2018 et le 31 décembre 2019,

**Vu** l'instruction du ministère de l'Intérieur du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires,

**Vu** l'arrêté préfectoral DRE/BELP n° 2016-127 du 12 août 2016 instituant les bureaux de vote dans la commune de Puteaux,

**Vu** la demande du maire de Puteaux,

**Sur** la proposition du secrétaire général de la Préfecture,

**ARRETE**

**ARTICLE 1** : les électeurs de la commune de Puteaux sont répartis dans les bureaux de vote dont la liste et le périmètre sont précisés en annexe jointe au présent arrêté.

/...

**ARTICLE 2** : les Français établis hors de France, les militaires, les marinières, les personnes détenues, les forains et gens du voyage seront inscrits sur la liste électorale du bureau centralisateur, lorsqu'il s'avérera impossible de localiser, à l'intérieur de la commune, leur attache avec un bureau de vote.

**ARTICLE 3**: le bureau centralisateur pour chaque scrutin est fixé comme suit :

Elections	Bureau centralisateur
Présidentielles, européennes, législatives (6 <sup>ème</sup> circonscription), régionales, départementales (canton n° 13 : Courbevoie-2), municipales et référendums	Bureau n° 1 Hôtel de Ville – hall administratif 131 rue de la République

**ARTICLE 4** : les périmètres des bureaux de vote sont pris en compte dans l'établissement des listes électorales.

**ARTICLE 5** : le présent arrêté entre en vigueur à compter de sa publication.

Les dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

**ARTICLE 6** : le secrétaire général de la préfecture, le maire de la commune de Puteaux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 25 mars 2019

Le Préfet  
Pour le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire Général,

Vincent BERTON

## PUTEAUX – LISTE DES BUREAUX DE VOTE

ANNEXE à l'arrêté DCL/BRGE n° 2019-63 du 25 mars 2019

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
1 Bureau centralisateur	HOTEL DE VILLE HALL ADMINISTRATIF	131 rue de la République	N° 13 : Courbevoie-2
2	HOTEL DE VILLE SALLE DES CONFERENCES	131 rue de la République	N° 13 : Courbevoie-2
3	HOTEL DE VILLE SALLE D'AUDIENCE DU TRIBUNAL	131 rue de la République	N° 13 : Courbevoie-2
4	ECOLE ELEMENTAIRE JEAN JAURES	128 rue Jean Jaurès	N° 13 : Courbevoie-2
5	ECOLE ELEMENTAIRE JEAN JAURES	128 rue Jean Jaurès	N° 13 : Courbevoie-2
6	ECOLE MATERNELLE PARMENTIER	23 rue Auguste Blanche	N° 13 : Courbevoie-2
7	ECOLE PYRAMIDE	9/11 rue Francis de Pressensé	N° 13 : Courbevoie-2
8	ECOLE PRIMAIRE PYRAMIDE	9/11 rue Francis de Pressensé	N° 13 : Courbevoie-2
9	CONSERVATOIRE JEAN-BAPTISTE LULLY	5 rue Francis de Pressensé	N° 13 : Courbevoie-2
10	ECOLE MATERNELLE BENOIT MALON	7 rue Collin	N° 13 : Courbevoie-2
11	ECOLE ELEMENTAIRE BENOIT MALON	8 rue Collin	N° 13 : Courbevoie-2
12	ESPACE JEUNES	5 rue Auguste Blanche	N° 13 : Courbevoie-2
13	ARCHE DE NOE	29 rue Godefroy	N° 13 : Courbevoie-2
14	ECOLE MATERNELLE DES DEUX COUPOLES	19/29 rue Jean Jaurès	N° 13 : Courbevoie-2
15	ECOLE MATERNELLE DES DEUX COUPOLES	19/29 rue Jean Jaurès	N° 13 : Courbevoie-2
16	ECOLE ELEMENTAIRE LA ROTONDE	10 rue Paul Lafargue	N° 13 : Courbevoie-2

**PUTEAUX – LISTE DES BUREAUX DE VOTE**

<b>Numéro</b>	<b>Désignation</b>	<b>Adresse</b>	<b>Canton</b>
17	ECOLE ELEMENTAIRE DE LA ROTONDE	10 rue Paul Lafargue	N° 13 : Courbevoie-2
18	GYMNASE DES PLATANES	43 rue Delarivière Lefoullon	N° 13 : Courbevoie-2
19	ECOLE ELEMENTAIRE REPUBLIQUE	74 rue de la République	N° 13 : Courbevoie-2
20	ECOLE MATERNELLE REPUBLIQUE	Cours du Maréchal Leclerc	N° 13 : Courbevoie-2
21	ECOLE MATERNELLE DEFENSE 2000	23 rue Louis Pouey	N° 13 : Courbevoie-2
22	ECOLE MATERNELLE DEFENSE 2000	23 rue Louis Pouey	N° 13 : Courbevoie-2
23	ECOLE MATERNELLE MARIUS JACOTOT	4 rue Charles Lorilleux	N° 13 : Courbevoie-2
24	PREAU ECOLE ELEMENTAIRE MARIUS JACOTOT	6 rue Charles Lorilleux	N° 13 : Courbevoie-2
25	ECOLE ELEMENTAIRE MARIUS JACOTOT	6 rue Charles Lorilleux	N° 13 : Courbevoie-2
26	PALAIS DE LA DANSE	10 rue Cartault	N° 13 : Courbevoie-2
27	ECOLE MATERNELLE DE L'ANCIEN COUVENT	21 avenue Gutenberg	N° 13 : Courbevoie-2
28	ECOLE MATERNELLE DE L'ANCIEN COUVENT	21 avenue Gutenberg	N° 13 : Courbevoie-2
29	ESPACE JULES VERNE	4 rue Marcellin Berthelot	N° 13 : Courbevoie-2
30	ECOLE MATERNELLE FELIX PYAT	12 rue Félix Pyat	N° 13 : Courbevoie-2
31	HALL ECOLE DES BERGÈRES	29 rue du Moulin	N° 13 : Courbevoie-2
32	THÉÂTRE DE L'ÉCOLE DES BERGÈRES	103 avenue du Général de Gaulle	N° 13 : Courbevoie-2

**Puteaux – Composition des bureaux de vote**

<b>BUREAU DE VOTE N° 1</b>	
<b>Lieu de vote : HOTEL DE VILLE - HALL ADMINISTRATIF</b>	
<b>131 rue de la République</b>	
Nom de la rue	N° dans la rue
Passage de l'Arche	Totalité
Rue Anatole France	Totalité
Rue Chantecoq	Totalité
Rue de Brazza	Totalité
Rue de la République	Du n°131 au n°133 (impairs)   Du n°102 au n°138 (pairs)
Rue des Bas Rogers	Du n°25 au n°38 (impairs et pairs)
Rue Gambetta	Totalité
Rue Louis Pouey	Du n°1 au n°9 (impairs)
Rue Monge	Totalité
Rue Montaigne	Totalité
<b>BUREAU DE VOTE N° 2</b>	
<b>Lieu de vote : HOTEL DE VILLE - SALLE DES CONFERENCES</b>	
<b>131 rue de la République</b>	
Nom de la rue	N° dans la rue
Place Stalingrad	Totalité
Rue Charles Chenu	Totalité
Rue de la République	Du n°135 au n°147 (impairs)   Du n°140 au n°146 (pairs)
Rue Lucien Voilin	Totalité
Rue Sadi Carnot	Totalité
Rue Victor Hugo	Du n°75 bis à la fin (impairs)   Du n°54 à la fin (pairs)
<b>BUREAU DE VOTE N° 3</b>	
<b>Lieu de vote : HOTEL DE VILLE - SALLE D'AUDIENCE DU TRIBUNAL</b>	
<b>131 rue de la République</b>	
Nom de la rue	N° dans la rue
Boulevard Richard Wallace	Du n°75 à la fin (impairs)   Du n°86 à la fin (pairs)
Rue Paul Bert	Totalité
Rue Rouget de l'Isle	Totalité
Rue Victor Hugo	Du n°1 au n°75 (impairs)   Du n°2 au n°52 (pairs)
<b>BUREAU DE VOTE N° 4</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JEAN JAURES</b>	
<b>128 rue Jean Jaurès</b>	
Nom de la rue	N° dans la rue
Boulevard Richard Wallace	Du n°53 au n°73 (impairs)
Rue des Bas Rogers	Du n°1 au n°24 (impairs et pairs)
Rue du Bicentenaire	Totalité
Rue Eugène Eichenberger	Totalité
<b>BUREAU DE VOTE N° 5</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JEAN JAURES</b>	
<b>128 rue Jean Jaurès</b>	
Nom de la rue	N° dans la rue
Boulevard Richard Wallace	Du n°64 au n°84 (pairs)
Rue Jean Jaurès	Du n°99 à la fin (impairs)   Du n°116 à la fin (pairs)
Rue Marius Jacotot	Totalité
<b>BUREAU DE VOTE N°6</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE PARMENTIER</b>	
<b>23 rue Auguste Blanche</b>	
Nom de la rue	N° dans la rue
Ile de Puteaux	Totalité
Quai de Dion Bouton	Du n°1 au n°8 (impairs et pairs)
Rue de Verdun	Du n°139 à la fin (impairs et pairs)
Rue des blanchisseurs	Du n°1 au n°20 (impairs et pairs)
Rue Parmentier	Totalité

**Puteaux – Composition des bureaux de vote**

<b>BUREAU DE VOTE N°7</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE PYRAMIDE</b>		
<b>9/11 rue Francis de Pressensé</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Rue de Verdun	Du n°1 au n°138 (impairs et pairs)	
Rue Volta	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°8</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE PYRAMIDE</b>		
<b>9/11 rue Francis de Pressensé</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Rue Francis de Pressensé	Du n°9 à la fin (impairs)	Du n° 12 à la fin (pairs)
Rue Voltaire	Du n°1 au n°43 (impairs)	Du n°2 au n°10 ter (pairs)
<b>BUREAU DE VOTE N°9</b>		
<b>Lieu de vote : CONSERVATOIRE JEAN-BAPTISTE LULLY</b>		
<b>5 rue Francis de Pressensé</b>		
Avenue Georges Pompidou	Totalité	
Rue Ampère	Totalité	
Rue de l' Arsenal	Totalité	
Rue Francis de Pressensé	Du n° 1 au n° 7 (impairs)	Du n° 2 au n° 10 (pairs)
Rue Georges Legagneux	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°10</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE BENOIT MALON</b>		
<b>7 rue Collin</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Boulevard Richard Wallace	Du n°17 au n°51 (impairs)	Du n°16 au n°62 (pairs)
Rue Collin	Totalité	
Rue de l'Appel du 18 juin	Totalité	
Rue Godefroy	Du n°5 à la fin (impairs)	Du n°2 à la fin (pairs)
Rue Henri Martin	Totalité	
Rue Saulnier	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°11</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE BENOIT MALON</b>		
<b>8 rue Collin</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée du Théâtre	Totalité	
Boulevard Richard Wallace	Du n°1 au n°15 (impairs)	Du n°2 au n°14 (pairs)
Place de l'Eglise	Totalité	
Quai de Dion Bouton	Du n°9 au n°28 (impairs et pairs)	
Rue André Leclerc	Totalité	
Rue Benoit Malon	Totalité	
Rue Bourgeoise	Totalité	
Rue de l'Eglise	Totalité	
Rue du Four	Totalité	
Rue Godefroy	Du n°1 au n°3 (impairs)	
Rue Manissier	Totalité	
Rue Rabelais	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°12</b>		
<b>Lieu de vote : ESPACE JEUNES - 5 rue Auguste Blanche</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Passage Voltaire	Totalité	
Place du 8 mai 1945	Totalité	
Rue Agathe	Totalité	
Rue Auguste Blanche	Totalité	
Rue du 8 mai 1945	Totalité	
Rue Gerhard	Totalité	
Rue Gerhard prolongée	Totalité	
Rue Mars et Roty	Totalité	
Rue Pitois	Totalité	
Rue Voltaire	Du n°45 à la fin (impairs)	Du n°12 à la fin (pairs)



**Puteaux – Composition des bureaux de vote**

<b>BUREAU DE VOTE N°13</b>		
<b>Lieu de vote : ARCHE DE NOE</b>		
<b>29 rue Godefroy</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Quai de Dion Bouton	Du n°29 à la fin (impairs et pairs)	
Rue Abbé M. Guibert	Totalité	
Rue des Pavillons	Du n° 1 au n° 15 (impairs)	Du n° 2 au n° 8 (pairs)
Rue Jean Jaurès	Du n° 61 au N° 97 (impairs)	Du n° 84 au n° 114 B (pairs)
<b>BUREAU DE VOTE N°14</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE DES DEUX COUPOLES</b>		
<b>19/29 rue Jean Jaurès</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Rue des Pavillons	Du n°17 à la fin (impairs)	Du n°10 à la fin (pairs)
<b>BUREAU DE VOTE N°15</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE DES DEUX COUPOLES</b>		
<b>19/29 rue Jean Jaurès</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Rue Jean Jaurès	Du n°1 au n°59 (impairs)	Du n°2 au n°82 (pairs)
Square Léon Blum	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°16</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE LA ROTONDE</b>		
<b>10 rue Paul Lafargue</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Rue Arago	Totalité	
Rue Bellini	Du n° 1 au n° 3 (impairs et pairs)	
Rue Paul Lafargue	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°17</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE DE LA ROTONDE</b>		
<b>10 rue Paul Lafargue</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Rue Bellini	Du n° 4 à la fin (impairs et pairs)	
Rue de l'oasis	Du n°1 à la fin (impairs)	N°24 n° 24 bis et n° 34
Rue Roque de Fillol	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°18</b>		
<b>Lieu de vote : GYMNASSE DES PLATANES</b>		
<b>43 rue Delarivière Lefoullon</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Place du Sud - Tour Eve	Totalité	
Rue Delarivière Lefoullon	Totalité	
Voie des Sculpteurs	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°19</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE REPUBLIQUE</b>		
<b>74 rue de la République</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Cours du Maréchal Leclerc	Totalité	
Rue de la République	Du n°1 au n°37 (impairs)	Du n°2 au n°100 (pairs)
Rue de l'Oasis	Tous les n° pairs sauf n°24 n°24 bis et n°34	
Rue du Général Leclerc	Du n°1 au n°99 (impairs)	Du n°2 au n°100 (pairs)
<b>BUREAU DE VOTE N°20</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE REPUBLIQUE</b>		
<b>Cours du Maréchal Leclerc</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Rue de la République	Du n°45 au n°129 (impairs)	
Rue Edouard Vaillant	Totalité	
Rue Rousselle	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°21</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE DEFENSE 2000</b>		
<b>23 rue Louis Pouey</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Jardins Boieldieu	Du n° 9 au n° 19 (impairs et pairs)	n° 1 et n° 53
Résidence Boieldieu	Totalité	
Terrasse Boieldieu	Du n°1 au n°8 (impairs et pairs)	

**Puteaux – Composition des bureaux de vote**

<b>BUREAU DE VOTE N°22</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE DEFENSE 2000</b>	
<b>23 rue Louis Pouey</b>	
Nom de la rue	N° dans la rue
Jardins Boieldieu	Du n°20 au n°35 (impairs et pairs)
Résidence Louis Pouey	Totalité
Rue Louis Pouey	Du n°11 à la fin (impairs)   Du n°2 à la fin (pairs)
<b>BUREAU DE VOTE N°23</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE MARIUS JACOTOT</b>	
<b>4 rue Charles Lorilleux</b>	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée Henri Sellier	Du n°17 au n°24 (impairs et pairs)
Résidence Charles Lorilleux	Totalité
Rue Charles Lorilleux	N° 1
Rue du Moulin	Totalité
<b>BUREAU DE VOTE N°24</b>	
<b>Lieu de vote : PREAU ECOLE ELEMENTAIRE MARIUS JACOTOT</b>	
<b>6 rue Charles Lorilleux</b>	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée Henri Sellier	Du n°1 au n°16 (impairs et pairs)
<b>BUREAU DE VOTE N°25</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE MARIUS JACOTOT</b>	
<b>6 rue Charles Lorilleux</b>	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue du Général de Gaulle	Du n°1 à la fin (impairs)
Rue Charles Lorilleux	Du n° 2 à la fin (impairs et pairs)
Rue Fernand Pelloutier	Totalité
Rue Lavoisier	Totalité
<b>BUREAU DE VOTE N°26</b>	
<b>Lieu de vote : PALAIS DE LA DANSE</b>	
<b>10 rue Cartault</b>	
Nom de la rue	N° dans la rue
Impasse Hanet	Totalité
Rue André Aignan	Totalité
Rue Cartault	Du n° 29 à la fin (impairs)   Du n° 2 à la fin (pairs)
Rue de la Station	Totalité
Rue des Bas Rogers	Du n°39 à la fin (impairs et pairs)
<b>BUREAU DE VOTE N°27</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE DE L'ANCIEN COUVENT</b>	
<b>21 Avenue Gutenberg</b>	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue du Président Wilson	Du n°108 à la fin (pairs)
Avenue Gutenberg	Totalité
Rue Bernard Palissy	Du n° 1 au n° 17 (impairs)   Du n° 2 au n° 4 (pairs)
Rue de la République	Du n°148 à la fin (impairs et pairs)
Rue des Fusillés	Totalité

**Puteaux – Composition des bureaux de vote**

<b>BUREAU DE VOTE N°28</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE DE L'ANCIEN COUVENT</b>	
<b>21 Avenue Gutenberg</b>	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue des Tilleuls	Totalité
Avenue du Président Wilson	Du n°111 à la fin (impairs)
Avenue Félix Faure	Totalité
Rue Bernard Palissy	Du n° 19 à la fin (impairs)   Du n° 4 bis à la fin (pairs)
Rue Cartault	Du n° 1 au n° 27 (impairs)
Rue Pasteur	Totalité
Rue Pierre Curie	Totalité
<b>BUREAU DE VOTE N°29</b>	
<b>Lieu de vote : ESPACE JULES VERNE</b>	
<b>4 rue Marcellin Berthelot</b>	
Nom de la rue	N° dans la rue
Résidence du Carré Vert	Totalité
Rue Jules Verne	Totalité
Rue Nélaton	Totalité
<b>BUREAU DE VOTE N°30</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE FELIX PYAT</b>	
<b>12 rue Félix Pyat</b>	
Nom de la rue	N° dans la rue
Résidence des fontaines	Totalité
Rue Félix Pyat	Totalité
Rue Hoche	Totalité
Rue Marcellin Berthelot	Totalité
<b>BUREAU DE VOTE N°31</b>	
<b>Lieu de vote : HALL ECOLE DES BERGÈRES</b>	
<b>29 rue du Moulin</b>	
Nom de la rue	N° dans la rue
Résidence des Rosiers	Totalité
Rue des Fontaines	Totalité
<b>BUREAU DE VOTE N°32</b>	
<b>Lieu de vote : THÉÂTRE DE L'ÉCOLE DES BERGÈRES</b>	
<b>103 avenue du Général de Gaulle</b>	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue du Général de Gaulle	Du n°2 à la fin (pairs)
Résidence Moissan	Totalité
Rue Charcot	Totalité
Rue des Rosiers	Totalité
Rue Edgar Quinet	Totalité



PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Arrêté DCL/BRGE n° 2019-64 du 26 mars 2019  
instituant les bureaux de vote dans la commune de Clamart

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE  
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR  
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

**Vu** le code électoral et notamment les articles L.12, L.13, L.17, L.125 et R.40,

**Vu** la loi organique n° 2016-1046 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales,

**Vu** la loi n° 2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

**Vu** le décret n° 2014-256 du 26 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département des Hauts-de-Seine,

**Vu** le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique n° 2016-1046 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales et de la loi n° 2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

**Vu** la circulaire du ministère de l'Intérieur du 12 juillet 2018 relative à la mise en œuvre de la réforme des modalités d'inscription sur les listes électorales entre le 1<sup>er</sup> septembre 2018 et le 31 décembre 2019,

**Vu** l'instruction du ministère de l'Intérieur du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires,

**Vu** l'arrêté DRE/BELP n° 2019-23 du 1<sup>er</sup> février 2019 instituant les bureaux de vote dans la commune de Clamart,

**Vu** la demande du maire de Clamart en date du 25 mars 2019,

**Sur** la proposition du secrétaire général de la préfecture,

**ARRETE**

**ARTICLE 1** : les électeurs de la commune de Clamart sont répartis dans les bureaux de vote dont la liste et le périmètre sont précisés en annexe jointe au présent arrêté.

/...

**ARTICLE 2** : les Français établis hors de France, les militaires, les marinières, les personnes détenues, les forains et gens du voyage seront inscrits sur la liste électorale du bureau centralisateur, lorsqu'il s'avérera impossible de localiser, à l'intérieur de la commune, leur attache avec un bureau de vote.

**ARTICLE 3** : le bureau centralisateur pour chaque scrutin est fixé comme suit :

Elections	Bureau centralisateur
Présidentielles, européennes, législatives (12 <sup>ème</sup> circonscription), régionales, départementales (canton n° 8 : Clamart), municipales et référendums	Bureau n° 1 Salle des Fêtes Hunebelle Place Jules Hunebelle

**ARTICLE 4** : les périmètres des bureaux de vote sont pris en compte dans l'établissement des listes électorales.

**ARTICLE 5** : le présent arrêté entre en vigueur à compter de sa publication.

Les dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

**ARTICLE 6** : le secrétaire général de la préfecture, le maire de la commune de Clamart sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 26 mars 2019

Le Préfet  
Pour le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire Général,

Vincent BERTON

## CLAMART – LISTE DES BUREAUX DE VOTE

ANNEXE à l'arrêté DCL/BRGE n° 2019-64 du 26 mars 2019

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
1 Bureau centralisateur	SALLE DES FÊTES HUNEBELLE	Place Jules Hunebelle	N° 8 - Clamart
2	SALLE DES FÊTES HUNEBELLE	Place Jules Hunebelle	N° 8 - Clamart
3	SALLE DES FÊTES HUNEBELLE	Place Jules Hunebelle	N° 8 - Clamart
4	ECOLE MATERNELLE GATHELOT	7 rue Gathelot	N° 8 - Clamart
5	GROUPE SCOLAIRE JEAN MONNET	11 Mail des Hauts Jardins	N° 8 - Clamart
6	GYMNASE DES CLOSIAUX	24 rue des Closiaux	N° 8 - Clamart
7	GYMNASE DES CLOSIAUX	24 rue des Closiaux	N° 8 - Clamart
8	GYMNASE DES CLOSIAUX	24 rue des Closiaux	N° 8 - Clamart
9	GYMNASE DES CLOSIAUX	24 rue des Closiaux	N° 8 - Clamart
10	ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY	6 rue Jules Ferry	N° 8 - Clamart
11	ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY	6 rue Jules Ferry	N° 8 - Clamart
12	ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY	6 rue Jules Ferry	N° 8 - Clamart
13	ECOLE MATERNELLE JULES FERRY	154 avenue Jean Jaurès	N° 8 - Clamart
14	CENTRE SOCIO CULTUREL DE LA FOURCHE	216 avenue Jean Jaurès	N° 8 - Clamart
15	GYMNASE CONDORCET	52 rue Condorcet	N° 8 - Clamart
16	ECOLE PRIMAIRE DU MOULIN DE PIERRE	Petit Sentier des Rochers	N° 8 - Clamart
17	ECOLE PRIMAIRE DES ROCHERS	11-13 rue des Rochers	N° 8 - Clamart
18	ECOLE PRIMAIRE DES ROCHERS	43 rue d'Estienne d' Orves	N° 8 - Clamart

## CLAMART – LISTE DES BUREAUX DE VOTE

19	ECOLE MATERNELLE DES ROCHERS	70 rue d'Estienne d'Orves	N° 8 - Clamart
20	ECOLE MATERNELLE FLEURY	97 rue de Fleury	N° 8 - Clamart
21	ECOLE ELEMENTAIRE LOUISE MICHEL	16 rue du Parc	N° 8 - Clamart
22	ECOLE ELEMENTAIRE LOUISE MICHEL	16 rue du Parc	N° 8 - Clamart
23	MAISON DE QUARTIER JARDIN PARISIEN	20 rue du Parc	N° 8 - Clamart
24	COLLEGE PETITS PONTS	7 rue de Vendée	N° 8 - Clamart
25	COLLEGE PETITS PONTS	7 rue de Vendée	N° 8 - Clamart
26	ECOLE ELEMENTAIRE LEOPOLD SEDAR SENGHOR	9 rue de Bretagne	N° 8 - Clamart
27	ECOLE ELEMENTAIRE LEOPOLD SEDAR SENGHOR	9 rue de Bretagne	N° 8 - Clamart
28	CENTRE SOCIO CULTUREL DU PAVE BLANC	44 route du Pavé Blanc	N° 8 - Clamart
29	CENTRE SOCIO-CULTUREL DU PAVE BLANC	44 route du Pavé Blanc	N° 8 - Clamart
30	COMPLEXE SPORTIF DU PETIT CLAMART	Allée du Gymnase	N° 8 - Clamart
31	COMPLEXE SPORTIF DU PETIT CLAMART	Allée du Gymnase	N° 8 - Clamart
32	COMPLEXE SPORTIF DU PETIT CLAMART	Allée du Gymnase	N° 8 - Clamart
33	COMPLEXE SPORTIF DU PETIT CLAMART	Allée du Gymnase	N° 8 - Clamart
34	MAISON DES SPORTS	Place Hunebelle	N° 8 - Clamart
35	GROUPE SCOLAIRE JEAN MONNET	11 Mail des Hauts Jardins	N° 8 - Clamart

<b>BUREAU DE VOTE N° 1</b>		
<b>Lieu de vote : SALLE DES FÊTES HUNEBELLE</b>		
<b>Place Jules Hunebelle</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée de Meudon	totalité	
Avenue Jean Jaurès	du n°1 au n°15 (n° impairs)	
Cité d'Agry	totalité	
Cité Leisnier	totalité	
Impasse de l'Allée de Meudon	totalité	
Place de la Source	totalité	
Place du Garde	totalité	
Place Marquis	totalité	
Place Maurice Gunsbourg	totalité	
Rue du Président Roosevelt	du n°2 au n°46	
Rue du Troisy	du n°22 au n°42 (n° pairs)	du n°25 au n°53 (n° impairs)
Rue Henry	totalité	
Rue Hévin	totalité	
Rue Jean-Baptiste Bouziat	totalité	
Rue Jeanne	totalité	
Rue Paul Vaillant Couturier	du n°31 au n°85 (n° impairs)	
Rue Saint-Pierre	totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N° 2</b>		
<b>Lieu de vote : SALLE DES FÊTES HUNEBELLE</b>		
<b>Place Jules Hunebelle</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue René Samuel	totalité	
Place de l'Eglise	totalité	
Place Ferrari	totalité	
Rue de l'Eglise	totalité	
Rue des Ruisseaux	totalité	
Rue du Centre	totalité	
Rue du Guet	totalité	
Rue du Plessis Piquet	totalité	
Rue du Troisy	du n°1 au n°23 (n° impairs)	du n°2 au n°20 (n° pairs)
Rue Gathelot	totalité	
Villa Cour Creuse	totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N° 3</b>		
<b>Lieu de vote : SALLE DES FÊTES HUNEBELLE</b>		
<b>Place Jules Hunebelle</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée du Pressoir	totalité	
Avenue Jean Jaurès	du n°2 au n°34 (n° pairs)	
Rue Chef de Ville	totalité	
Rue de la Fontaine	totalité	
Rue Paul Vaillant Couturier	du n°1 au n°21 (n° impairs)	
Rue Pierre et Marie Curie	totalité	
Rue Pierre Franquet	totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N° 4</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE GATHELOT</b>		
<b>7 rue Gathelot</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue Beauséjour	Totalité	
Avenue du Bois Tardieu	du n°1 au n°31 (n° impairs)	
Avenue du Printemps	Totalité	
Avenue Jean-Baptiste Clément	du n°27 au n°99 (n° impairs)	du n°38 au n°106 (n° pairs)
Cité des Jardins	Totalité	
Impasse Colombe	Totalité	
Impasse du Hameau	Totalité	
Impasse du Plateau	Totalité	
Rue Céline	Totalité	
Rue de Bièvres	du n°1 au n°75 (n° impairs)	
Rue de la Division Leclerc	Totalité	
Rue de l'Hermitage	Totalité	



<b>SUITE BUREAU N° 4</b>			
<b>Nom de la rue</b>		<b>N° dans la rue</b>	
Rue du Château		Totalité	
Rue du Montoir		Totalité	
Rue Louise Possoz		Totalité	
Villa de Chevreuse		Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N° 5</b>			
<b>Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE JEAN MONNET</b>			
<b>11 mail des Hauts Jardins</b>			
<b>Nom de la rue</b>		<b>N° dans la rue</b>	
Allée Lucille Legrand		totalité	
Impasse de la Tranquillité		totalité	
Impasse Sans Souci		totalité	
Passage Franck		totalité	
Rue Bonnelais		du n°27 au n°67 (n° impairs)	du n°28 au n°66 (n° pairs)
Rue de Fontenay		du n°11 au n°93 (n° impairs)   du n°10 au n°62 (n° pairs)	
Rue des Etangs		totalité	
Rue du Fort		totalité	
Rue du Panorama		totalité	
Rue L. Filleaux Tiger		totalité	
Rue Paul Pade		totalité	
Sentier de Fontenay		totalité	
Square de Fontenay		totalité	
Villa des Roses		totalité	
Villa Sans Souci		totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°6</b>			
<b>Lieu de vote : GYMNASSE DES CLOSLIAUX</b>			
<b>24 rue des Closiaux</b>			
<b>Nom de la rue</b>		<b>N° dans la rue</b>	
Allée des Nnoisetiers		totalité	
Impasse Bellevue		totalité	
Impasse des Galvents		totalité	
Rue Bonnelais		du n°1 au n°25 (n° impairs)	du n°2 au n°26 (n° pairs)
Rue de Chatillon		totalité	
Rue de la Noise		totalité	
Rue de Savoie		totalité	
Rue des Galvents		totalité	
Rue Pierre Corby		du n°15 au n°999 (n° impairs)	du n°20 au n°998 (n° pairs)
Sentier de la Savoie		totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°7</b>			
<b>Lieu de vote : GYMNASSE DES CLOSLIAUX</b>			
<b>24 rue des Closiaux</b>			
<b>Nom de la rue</b>		<b>N° dans la rue</b>	
Avenue Jean Jaurès		du n°17 au n°55 (n° impairs)	du n°36 au n°62Q (n° pairs)
Avenue Victor Hugo		du n°1 au n°37 (n° impairs)	du n°2 au n°30 (n° pairs)
Rue Chamberet		Totalité	
Rue de Dormelle		Totalité	
Rue de la Maison Blanche		Totalité	
Rue de l'île Bouchard		Totalité	
Rue d'Estienne d'Orves		du n°1 au n°5 (n° impairs)	
Rue du Trosy		du n°44 au n°66 (n° pairs)	
Rue Gabriel Péri		Totalité	
Rue Georges Huguet		Totalité	
Rue Louis Dupont		du n°1 au n°23 (n° impairs)	
Rue Martin		Totalité	
Rue Paul Vaillant Couturier		du n°23 au n°29 (n° impairs)	du n°2 au n°26 (n° pairs)
Sentier Vide-Gousset		Totalité	

<b>BUREAU DE VOTE N°8</b>		
<b>Lieu de vote : GYMNASE DES CLOSLIAUX</b>		
<b>24 rue des Closiaux</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue Jean Jaurès	du n°57 au n°97 (n° impairs)	du n°64 au n°112 (n° pairs)
Avenue Victor Hugo	du n°39 au n°99 (n° impairs)	du n° 32 au n° 70 (n° pairs)
Rue Denis Gogue	du n°2 au n°54 (n° pairs)	
Rue d'Estienne d'Orves	du n°2 au n°12 (n° pairs)	
Rue Pierre Louvrier	du n°2 au n°12 (n° pairs)	
Sentier de la Belle Image	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°9</b>		
<b>Lieu de vote : GYMNASE DES CLOSLIAUX</b>		
<b>24 rue des Closiaux</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée Pierre Louvrier	Totalité	
Avenue Marguerite Renaudin	du n°1 au n°67 (n° impairs)	du n°2 au n°78 (n° pairs)
Avenue Victor Hugo	du n°72 au n°88 (n° pairs)	
Impasse des Groux	Totalité	
Impasse des Vignes	Totalité	
Rue de la Voie Verte	Totalité	
Rue Denis Abraham	Totalité	
Rue des Closiaux	du n°1 au n°37 (n° impairs)	du n°2 au n°38 (n° pairs)
Rue des Groux	Totalité	
Rue des Roissys	du n°1 au n°61 (n° impairs)	
Rue des Travers-Loups	Totalité	
Rue des Vignes	du n°1 au n°39 (n° impairs)	du n°2 au n°38 (n° pairs)
Rue Louis Dupont	du n°2 au n°22 (n° pairs)	
Rue Louis Guespin	Totalité	
Rue Marie Doffe	du n°2 au n°16 (n° pairs)	
Rue Martial Grandchamp	Totalité	
Rue Pierre Louvrier	du n°14 au n°56 (n° pairs)	
<b>BUREAU DE VOTE N°10</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY</b>		
<b>6 rue Jules Ferry</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée Baudry	Totalité	
Allée Blanche	Totalité	
Allée des Groseilliers	Totalité	
Allée des Pommiers	Totalité	
Allée du Filon	Totalité	
Allée Louise	Totalité	
Allée Nouvelle	Totalité	
Allée Victor Hugo	Totalité	
Avenue Marguerite Renaudin	du n°69 au n°129 (n° impairs)	du n°80 au n°146 (n° pairs)
Avenue Victor Hugo	du n°90 au n°174 (n° pairs)	
Impasse Gaston	Totalité	
Rue Adèle	Totalité	
Rue des Closiaux	du n°39 au n°111 (n° impairs)	du n°40 au n°120 (n° pairs)
Rue des Petits Pois	Totalité	
Rue des Roissys	du n°63 au n°117 (n° impairs)	du n°84 au n°86 (n° pairs)
Rue des Vignes	du n°41 au n°93 (n° impairs)	du n°40 au n°82 (n° pairs)
Rue Henriette	Totalité	
Rue Louis Georges	Totalité	
Rue Marcel Doret	Totalité	
Rue Marie Doffe	du n°1 au n°27 (n° impairs)	
Rue Pierre Louvrier	du n°15 au n°55 (n° impairs)	
Rue Roger	Totalité	
Sentier des Petits Pois	Totalité	
Villa André	Totalité	
Villa des Closiaux	Totalité	
Villa Ginette	Totalité	

<b>BUREAU DE VOTE N°11</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY</b>		
<b>6 rue Jules Ferry</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée Beausoleil	Totalité	
Allée Bel Air	Totalité	
Allée Bouillet	Totalité	
Allée Bréant	Totalité	
Allée de l'Avenir	Totalité	
Allée des Framboisiers	Totalité	
Allée des Gamets	Totalité	
Allée des Garrements	Totalité	
Allée des Jardins	Totalité	
Allée des Rosiers	Totalité	
Allée du Côteau	Totalité	
Allée Pierre Loti	Totalité	
Avenue Marguerite Renaudin	du n°131 au n°199 (n° impairs)	du n°148 au n°220 (n° pairs)
Cité des Cerisiers	Totalité	
Impasse Drouet Peupion	Totalité	
Rue des Garrements	Totalité	
Rue des Roissys	du n°119 au n°201 (n° impairs)	du n°110 au n°200 (n° pairs)
Rue Drouet Peupion	Totalité	
Rue François Etienne	Totalité	
Rue Hébert	du n°53 au n°69 (n° impairs)	du n°52 au n°64 (n° pairs)
Rue Lazare Carnot	du n°23 au n°111 (n° impairs)	du n°20 au n°90 (n° pairs)
Rue Paul Eluard	Totalité	
Sentier du Fond des Roissys	Totalité	
Villa du Côteau	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°12</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY</b>		
<b>6 rue Jules Ferry</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue Jean Jaurès	du n°114 au n°172 (n° pairs)	
Avenue Victor Hugo	du n°101 au n°173 (n° impairs)	
Rue des Leux	Totalité	
Rue Jules Ferry	Totalité	
Rue Lazare Carnot	du n°2 au n°18 (n° pairs)	
Rue Paul Bert	Totalité	
Rue Pierre Louvrier	du n°1 au n°13 (n° impairs)	
<b>BUREAU DE VOTE N°13</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE JULES FERRY - 154 avenue Jean Jaurès</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée Antoine Grossin	Totalité	
Avenue Victor Hugo	du n°175 au n°235 (n° impairs)	du n°176 au n°248 (n° pairs)
Boulevard des Frères Vigouroux	Totalité	
Cité Victor Hugo	Totalité	
Côteau des Vignes	Totalité	
Impasse de Vanves	Totalité	
Rue Hébert	du n°15 au n°51 (n° impairs)	du n°18 au n°50 (n° pairs)
Rue Lazare Carnot	du n°1 au n°21 (n° impairs)	
Rue Parmentier	Totalité	
Villa de la Gare	Totalité	
Villa Elise	Totalité	
Villa Jeanne d'Arc	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°14</b>		
<b>Lieu de vote : CENTRE SOCIO CULTUREL DE LA FOURCHE – 216 avenue Jean Jaurès</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue de la Paix	Totalité	
Avenue du Docteur Calmette	Totalité	
Avenue Jean Jaurès	n°175 au n°263 (n° impairs)	du n°174 au n°230 (n° pairs)
Place de la Gare	Totalité	
Rue de Vanves	Totalité	

SUITE BUREAU N° 14		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue du Clos Montholon	Totalité	
Rue Hébert	du n°1 au n°13 (n° impairs)	du n°2 au n°16 (n° pairs)
Rue Pierre Baudry	Totalité	
Villa Jeanne	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°15		
Lieu de vote : GYMNASE CONDORCET 52 rue Condorcet		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Brissard	Totalité	
Rue Brissard	Totalité	
Rue Cécile Dinant	Totalité	
Rue Condorcet	du n°53 au n°107 (n° impairs)	du n°2 au n°88 (n° pairs)
Rue de Fleury	du n°1 au n°81Q (n° impairs)	du n°2 au n°36 (n° pairs)
Rue de Liège	Totalité	
Rue des Tricots	Totalité	
Rue du Chemin Vert	Totalité	
Rue Ferdinand Buisson	Totalité	
Rue Gambetta	Totalité	
Rue Pascal	Totalité	
Villa Désiré Filleaud	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°16		
Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE DU MOULIN DE PIERRE Petit sentier des Rochers		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Balanche	Totalité	
Allée Condorcet	Totalité	
Avenue Jean Jaurès	du n°99 au n°173 (n° impairs)	
Passage Dorliat	Totalité	
Rue Alexandre Barbaroux	Totalité	
Rue Condorcet	du n°1 au n°51 (n° impairs)	
Rue Denis Gogue	du n°56 au n°98 (n° pairs)	
Rue des Volontaires	Totalité	
Rue du Moulin de Pierre	du n°31 au n°89 (n° impairs)	du n°68 au n°74 (n° pairs)
Rue Emmanuel Sarty	du n°47 au n°79 (n° impairs)	du n°40 au n°80 (n° pairs)
Rue Pethuis	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°17		
Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE DES ROCHERS 11-13 rue des Rochers		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Denis Gogue	du n°1 au n°91 (n° impairs)	
Rue des Rochers	Totalité	
Rue des Sablons	du n°2 au n°58 (n° pairs)	
Rue des Truilles	Totalité	
Rue d'Estienne d'Orves	du n°7 au n°119 (n° impairs)	du n°14 au n°110 (n° pairs)
Rue du Moulin de Pierre	du n°1 au n°29 (n° impairs)	du n°2 au n°66 (n° pairs)
Rue Emmanuel Sarty	du n°1 au n°45 (n° impairs)	du n°2 au n°38 (n° pairs)
Rue Henri Golaudin	du n°1 au n°15 (n° impairs)	du n°2 au n°12 (n° pairs)
Rue Lacombe	du n°1 au n°29 (n° impairs)	
Rue Pierre Brossolette	Totalité	
Sentier des Hauts Montrous	Totalité	
Sentier des Rochers	Totalité	
Villa de l'Union	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°18		
Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE DES ROCHERS 43 rue d'Estienne d'Orves		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée de Sèvres	Totalité	
Allée des Téléphones	Totalité	
Allée Louis Moignard	Totalité	
Allée Oellers	Totalité	
Avenue Adolphe Schneider	du n°1 au n°25 (n° impairs)	du n°2 au n°18 (n° pairs)

SUITE BUREAU N°18		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Henri Barbusse	du n°1 au n°69 (n° impairs)	du n°2 au n°46 (n° pairs)
Cité de la Pépinière	Totalité	
Impasse de la Vallée	Totalité	
Passage de la Vallée	Totalité	
Rue des Sablons	du n°1 au n°59 (n° impairs)	
Rue du Trosy	du n°55 au n°77 (n° impairs)	
Rue Fournier	Totalité	
Rue Frédéric Mistral	Totalité	
Rue Henri Golaudin	du n°17 au n°51 (n° impairs)	du n°14 au n°48 (n° pairs)
Rue Jean Georget	Totalité	
Rue Lacombe	du n°2 au n°44 (n° pairs)	
Rue Lily	Totalité	
Rue Marguerite	Totalité	
Rue Paul Vaillant Couturier	du n°28 au n°72 (n° pairs)	
Rue du Président Roosevelt	du n°1 au n°45 (n° impairs)	
Villa d'Estienne d'Orves	Totalité	
Villa Louis Grossin	Totalité	
Villa Pavillon	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°19		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE DES ROCHERS		
70 rue d'Estienne d'Orves		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée du Clos Fleury	Totalité	
Allée Isabelle	Totalité	
Avenue Adolphe Schneider	du n°27 au n°83	du n°20 au n°83
Fontaine Sainte-Marie	Totalité	
Rue Alfred	Totalité	
Rue Brignole Galliera	Totalité	
Rue Constant Pape	Totalité	
Rue de Fleury	du n°127 au n°205 (n° impairs)	
Rue de la Patrière	Totalité	
Rue de la Roue	Totalité	
Rue de la Vallée du Bois	Totalité	
Rue des Chataigniers	Totalité	
Rue des Fougères	Totalité	
Rue du Cèdre	Totalité	
Rue Edouard	Totalité	
Rue Emilienne	Totalité	
Villa Schneider	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°20		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE FLEURY		
97 rue de Fleury		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Charles Louis	Totalité	
Allée de Bellevue	Totalité	
Allée de la Vallée	Totalité	
Allée de l'Ile	Totalité	
Allée des Matrets	Totalité	
Allée des Quatre Chemins	Totalité	
Allée des Villas	Totalité	
Allée Gambrinus	Totalité	
Allée Yvonne	Totalité	
Avenue Henri Barbusse	du n°71 au n°139 (n° impairs)	du n°48 au n°204 (n° pairs)
Passage Fleury	Totalité	
Rue Antoine Courbarien	Totalité	
Rue Arsène Georges	Totalité	
Rue d'Arménie	Totalité	
Rue de Fleury	du n°83 au n°125 (n° impairs)	du n°38 au n°116 (n° pairs)
Rue de Percy	Totalité	
Rue de Verdun	Totalité	
Rue des Chaillots	Totalité	

SUITE BUREAU N°20		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue des Monts	Totalité	
Rue des Vezous	Totalité	
Rue d'Estienne d'Orves	du n°121 au n°175 (n° impairs)	du n°112 au n°154 (n° pairs)
Rue du Général Négrier	Totalité	
Rue du Lieutenant Raoul Batany	Totalité	
Rue du Pont d'Amour	Totalité	
Rue Georges Leblanc	Totalité	
Rue Jacques Delille	Totalité	
Sentier des Loges	Totalité	
Sentier des Montquartiers	Totalité	
Sentier des Montrous	Totalité	
Sentier des Plains	Totalité	
Sentier des Pucelles	Totalité	
Sentier des Vezous	Totalité	
Sentier du Chemin de Fer Sud	Totalité	
Vieux chemin de Fleury	Totalité	
Villa des Cerisiers	Totalité	
Villa des Monts	Totalité	
Villa des Vallées	Totalité	
Villa Fleury	Totalité	
Villa Percy	Totalité	
Villa Perthuis	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°21		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE LOUISE MICHEL		
16 rue du Parc		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée de Chevreuse	Totalité	
Allée Marie-Thérèse	Totalité	
Avenue du Général de Gaulle	du n°1 au n°339 (n° impairs)	du n°2 au n°338 (n° pairs)
Boulevard du Moulin de la Tour	Totalité	
Carrefour du 8 Mai 1945	Totalité	
Chemin de la Fosse Bazin	Totalité	
Impasse de la Tour	Totalité	
Impasse des Carnets	Totalité	
Impasse du Midi	Totalité	
Route de la Porte de Châtillon	Totalité	
Rue Albert Neveu	Totalité	
Rue Anatole France	Totalité	
Rue Antoine Chanut	Totalité	
Rue de la Cavée	Totalité	
Rue des Carnets	Totalité	
Rue des Feuillants	Totalité	
Rue du Champ Faucillon	Totalité	
Rue du Midi	Totalité	
Rue du Soleil Levant	Totalité	
Rue Gabrielle	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°22		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE LOUISE MICHEL		
16 rue du Parc		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue du Bois Tardieu	du n°2 au n°32 (n° pairs)	
Avenue du Progrès	Totalité	
Avenue Jean-Baptiste Clément	du n°101 au n°171 (n° impairs)	du n°108 au n°158 (n° pairs)
Rue de la Porte de Trivaux	du n°1 au n°167 (n° impairs)	du n°2 au n°108 (n° pairs)
Rue des Pommiers	Totalité	
Rue des Sorbiers	Totalité	
Rue du Docteur Roux	Totalité	
Rue Pierre Bogaert	Totalité	

<b>BUREAU DE VOTE N°23</b>	
<b>Lieu de vote : MAISON DE QUARTIER JARDIN PARISIEN</b>	
<b>20 rue du Parc</b>	
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>
Avenue Claude Trebignaud	Totalité
Avenue des Acacias	Totalité
Avenue des Marronniers	Totalité
Avenue des Platanes	Totalité
Passage Planchais	Totalité
Rue Crouy	Totalité
Rue des Aubépines	Totalité
Rue des Charmettes	Totalité
Rue des Coquelicots	Totalité
Rue des Epis d'Or	Totalité
Rue du Parc	Totalité
Rue Kermen	Totalité
Rue Léon Cambillard	Totalité
Rue Monplaisir	Totalité
<b>BUREAU DE VOTE N°24</b>	
<b>Lieu de vote : COLLEGE PETITS PONTS</b>	
<b>7 rue de Vendée</b>	
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>
Chemin des Petits Ponts	Totalité
Rue Andras Beck	Totalité
Rue de Champagne	du n°1 au n°17 (n° impairs)   du n°2 au n°18 (n° pairs)
Rue de la Porte de Trivaux	du n°169 au n°183 (n° impairs)
Rue de Provence	Totalité
Rue de Vendée	Totalité
Rue Jeanne Hachette	Totalité
<b>BUREAU DE VOTE N°25</b>	
<b>Lieu de vote : COLLEGE PETITS PONTS</b>	
<b>7 rue de Vendée</b>	
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>
Allée de Corse	Totalité
Allée de la Chapelle	Totalité
Allée du Berry	Totalité
Allée du Dauphiné	Totalité
Rue de Champagne	du n°19 au n°121 (n° impairs)   du n°20 au n°98 (n° pairs)
Rue de Gascogne	Totalité
Rue de Normandie	du n°1 au n°27 (n° impairs)   du n°2 au n°34 (n° pairs)
Rue de Picardie	Totalité
Rue de Versailles	Totalité
Voie d'Igny	Totalité
<b>BUREAU DE VOTE N°26</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE LEOPOLD SEDAR SENGHOR – 9 rue de Bretagne</b>	
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>
Rue d'Alsace	Totalité
Rue de l'Île de France	du n°1 au n°23 (n° impairs)   du n°2 au n°4 (n° pairs)
Rue de Lorraine	Totalité
Rue de Normandie	du n°29 au n°61   du n°36 au n°52
Rue du Béarn	Totalité
Rue du Maine	Totalité
<b>BUREAU DE VOTE N°27</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE LEOPOLD SEDAR SENGHOR – 9 rue de Bretagne</b>	
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>
Allée de la Nouvelle Poste	Totalité
Allée du Nivernais	Totalité
Avenue du Général de Gaulle	du n°341 au n°445 (n° impairs)   du n°340 au n°444 (n° pairs)
Avenue Galilée	Totalité
Avenue Newton	Totalité
Avenue Réaumur	Totalité

SUITE BUREAU N°27		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Impasse Collet Ferry	Totalité	
Rue d'Auvergne	Totalité	
Rue de Bourgogne	Totalité	
Rue de Bretagne	Totalité	
Rue de l'Île de France	du n°55 au n°79 (n° impairs)	du n°6 au n°32 (n° pairs)
Rue de Touraine	Totalité	
Villa des Entrepreneurs	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°28		
Lieu de vote : CENTRE SOCIO CULTUREL DU PAVE BLANC 44 route du Pavé Blanc		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Route du Pavé Blanc	du n°1 au n°133 (n° impairs)	du n°2 au n°94 (n° pairs)
Rue Danton	Totalité	
Rue de la Plaine	Totalité	
Rue de la Porte de Trivaux	du n°185 au n°207 (n° impairs)	du n° 110 au n° 142 (n° pairs)
Rue Diderot	Totalité	
Rue du Capitaine Deullin	Totalité	
Rue Jean-Jacques Rousseau	Totalité	
Rue Marie Fichet	du n°1 au n°35 (n° impairs)	du n°2 au n°30 (n° pairs)
BUREAU DE VOTE N°29		
Lieu de vote : CENTRE SOCIO CULTUREL DU PAVE BLANC 44 route du Pavé Blanc		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Stendhal	Totalité	
Route du Pavé Blanc	du n°135 à la fin (n° impairs)	
Rue Boileau	Totalité	
Rue Bossuet	Totalité	
Rue Corneille	Totalité	
Rue Racine	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°30		
Lieu de vote : COMPLEXE SPORTIF DU PETIT CLAMART Allée du Gymnase		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Bernard de Ventadour	Totalité	
Allée de Montesquieu	Totalité	
Allée de Toulouse Lautrec	Totalité	
Allée Jean-Auguste Ingres	Totalité	
Rue Antoine Bourdelle	Totalité	
Rue d'Artois	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°31		
Lieu de vote : COMPLEXE SPORTIF DU PETIT CLAMART Allée du Gymnase		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la République	Totalité	
Avenue Denis Papin	Totalité	
Avenue du Général de Gaulle	du n°447 au n°551 (n° impairs)	du n°446 au n°546 (n° pairs)
Place d'Avionville	Totalité	
Rond-point du Général Leclerc	Totalité	
Rue Charles Debry	Totalité	
Rue de la Bourcillière	Totalité	
Rue de la Gaité	Totalité	
Rue de Plaisance	du n°1 au n°25Q (n° impairs)	du n°2 au n°34 (n° pairs)
Rue du Bois	Totalité	
Rue du Capitaine Tarron	Totalité	
Rue du Commandant Duval	Totalité	
Rue Edison	Totalité	
Rue Marconi	Totalité	
Rue Marie Fichet	du n°37 au n°83 (n° impairs)	du n°32 au n°76 (n° pairs)
Rue Nieuport	Totalité	
Rue Perreyon	Totalité	
Rue Voltaire	Totalité	



<b>BUREAU DE VOTE N°32</b>	
<b>Lieu de vote : COMPLEXE SPORTIF DU PETIT CLAMART</b>	
<b>Allée du Gymnase</b>	
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>
Allée Antoine Portal	Totalité
Allée Clément Ader	Totalité
Allée des Pyrénées	Totalité
Allée Dewottine	Totalité
Allée Gaston Dupouy	Totalité
Allée la Pérouse	Totalité
Allée Latécoère	Totalité
Allée Pierre Benoît	Totalité
Allée Pierre de Fermat	Totalité
Rue des Flandres	Totalité
<b>BUREAU DE VOTE N°33</b>	
<b>Lieu de vote : COMPLEXE SPORTIF DU PETIT CLAMART</b>	
<b>Allée du Gymnase</b>	
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>
Avenue de la Sygrie	Totalité
Avenue du Général Eisenhower	Totalité
Avenue du Petit Clamart	Totalité
Route de la Garenne	Totalité
Rue de la Liberté	Totalité
Rue de l'Espérance	Totalité
Rue de Plaisance	du n°27 à la fin (n° impairs)   du n°36 à la fin (n° pairs)
Rue des Bergères	Totalité
Rue des Bosquets	Totalité
Rue des Fleurs	Totalité
Rue des Lilas	Totalité
Rue des Plantes	Totalité
Rue des Prés	Totalité
Rue Marie Fichet	du n°85 au n°129 (n° impairs)   du n°78 au n°126 (n° pairs)
Rue Pasteur	Totalité
Rue Paul Andrillon	Totalité
<b>BUREAU DE VOTE N°34</b>	
<b>Lieu de vote : MAISON DES SPORTS</b>	
<b>Place Hunebelle</b>	
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>
Allée du Grand Cèdre	totalité
Place Jules Hunebelle	totalité
Route du Vieux Cimetière	totalité
Rue de Bièvres	du n°2 au n°90 (n° pairs)
Rue de l'Est	totalité
Rue de l'Ouest	totalité
Rue de Meudon	totalité
Rue du Nord	totalité
Rue du Sud	totalité
Rue Duffaut	totalité
Rue Fauveau	totalité
Rue Fillassier	totalité
Rue Princesse	totalité
Rue Taboise	totalité

<b>BUREAU DE VOTE N°35</b>		
<b>Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE JEAN MONNET</b>		
<b>11 mail des Hauts Jardins</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Jean-Baptiste Clément	du n°1 au n°25bis (n° impairs)	du n°2 au n°36 (n° pairs)
Boulevard Saint-Jérôme	totalité	
Impasse des Hauts Jardins	totalité	
Mail des Hauts Jardins	totalité	
Rue Alphonse Daudet	totalité	
Rue de Fontenay	du n°1 au n°9 (n° impairs)	du n°2 au n°8 (n° pairs)
Rue François Desprez	totalité	
Rue Pierre Corby	du n°1 au n°13 (n° impairs)	du n°2 au n°18 (n° pairs)
Rue Saint-Christophe	totalité	
Rue Traversière	totalité	
Sentier Saint-Christophe	totalité	
Villa Bourgeois	totalité	
Villa Saint Christophe	totalité	



PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Arrêté DCL/BRGE n° 2019-70 du 2 avril 2019  
instituant les bureaux de vote dans la commune d'Issy-les-Moulineaux

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE  
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR  
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

**Vu** le code électoral et notamment les articles L.12, L.13, L.17, L.125 et R.40,

**Vu** la loi organique n° 2016-1046 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales,

**Vu** la loi n° 2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

**Vu** le décret n° 2014-256 du 26 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département des Hauts-de-Seine,

**Vu** le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique n° 2016-1046 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales et de la loi n° 2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

**Vu** la circulaire du ministère de l'Intérieur du 12 juillet 2018 relative à la mise en œuvre de la réforme des modalités d'inscription sur les listes électorales entre le 1<sup>er</sup> septembre 2018 et le 31 décembre 2019,

**Vu** l'arrêté préfectoral DRE/BELP n° 2016-122 du 12 août 2016 instituant les bureaux de vote dans la commune d'Issy-les-Moulineaux,

**Vu** la demande du maire d'Issy-les-Moulineaux,

**Sur** la proposition du directeur de cabinet de la Préfecture,

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :** les électeurs de la commune d'Issy-les-Moulineaux sont répartis dans les bureaux de vote dont la liste et le périmètre sont précisés en annexe jointe au présent arrêté.

**ARTICLE 2 :** les Français établis hors de France, les militaires, les marinières, les personnes détenues, les forains et gens du voyage seront inscrits sur la liste électorale du bureau centralisateur, lorsqu'il s'avérera impossible de localiser, à l'intérieur de la commune, leur attache avec un bureau de vote.

...

**ARTICLE 3** : le bureau centralisateur pour chaque scrutin est fixé comme suit :

Elections	Bureaux centralisateurs
Présidentielles, européennes, législatives (10 <sup>ème</sup> circonscription), régionales, départementales (canton n° 15 : Issy-les-Moulineaux), municipales et référendums	Bureau n° 1 Centre Administratif Départemental Salle de réunion 47 rue du Général Leclerc

**ARTICLE 4** : les périmètres des bureaux de vote sont pris en compte dans l'établissement des listes électorales.

**ARTICLE 5** : le présent arrêté entre en vigueur à compter de sa publication.

Les dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

**ARTICLE 6** : le directeur de cabinet de la préfecture, le maire de la commune d'Issy-les-Moulineaux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 2 avril 2019

Le Préfet  
Pour le Préfet et par délégation,  
Le Directeur de Cabinet,

  
Mathieu DUHAMEL

## ISSY-LES-MOULINEAUX – LISTE DES BUREAUX DE VOTE

ANNEXE à l'arrêté DCL/BRGE n° 2019-70 du 2 AVRIL 2019

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
1 Bureau centralisateur	CENTRE ADMINISTRATIF MUNICIPAL SALLE DE REUNION	47, rue du Général Leclerc	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
2	PALAIS DES ARTS ET DES CONGRES D'ISSY I	25, avenue Victor Cresson	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
3	PALAIS DES ARTS ET DES CONGRES D'ISSY II	25, avenue Victor Cresson	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
4	ESPACE JEUNES ANNE FRANK	15, rue Diderot	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
5	ESPACE SAVARY	4, rue du Général Leclerc	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
6	ECOLE ELEMENTAIRE VOLTAIRE	1, rue Maurice Champeau	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
7	ECOLE SAINT EXUPERY	12, rue Eliane Jeannin Garreau	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
8	ECOLE MATERNELLE RENAN PREAU	23, rue Ernest Renan	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
9	ECOLE MATERNELLE RENAN REFECTOIRE	23, rue Ernest Renan	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
10	MAISON DES HAUTS D'ISSY 1	16, rue de l'Abbé Derry	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
11	ECOLE ELEMENTAIRE LA FONTAINE	17, rue de l'Abbé Derry	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
12	ECOLE JUSTIN OUDIN 1	2-4, allée Lucie Aubrac	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
13	ECOLE JUSTIN OUDIN 2	2-4, allée Lucie Aubrac	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
14	GYMNASE ALAIN MIMOUN	Rue Rabelais	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
15	ECOLE MATERNELLE ANATOLE FRANCE SALLE POLYVALENTE -	1, boulevard Rodin	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
16	ECOLE MATERNELLE ANATOLE FRANCE HALL D'ACCUEIL	1, boulevard Rodin	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
17	ECOLE MATERNELLE CLAUDE BOUJON	3, rue des Acacias	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
18	ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY	3, rue Jules Ferry	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
19	ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY	3, rue Jules Ferry	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
20	GYMNASE JACQUES GODDET	237 rue Jean-Jacques Rousseau	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
21	GYMNASE JACQUES GODDET	237 rue Jean-Jacques Rousseau	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
22	ECOLE MATERNELLE LES PONCEAUX	18/20, rue de Meudon	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
23	ECOLE MATERNELLE LES PONCEAUX	18/20, rue de Meudon	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
24	ECOLE ELEMENTAIRE SAINT GERMAIN	26, avenue Jean Monnet	N° 15 : Issy-les-Moulineaux

## ISSY-LES-MOULINEAUX – LISTE DES BUREAUX DE VOTE

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
25	ECOLE ELEMENTAIRE LES EPINETTES ATELIER	38 bis, rue d' Erevan	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
26	ECOLE MATERNELLE LES EPINETTES REFECTOIRE	7, rue Honoré Fragonard	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
27	ECOLE ELEMENTAIRE LES EPINETTES SALLE POLYVALENTE	3, rue Honoré Fragonard	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
28	ECOLE MATERNELLE PAUL BERT I	9, rue Paul Bert	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
29	ECOLE MATERNELLE DU COLOMBIER	12/14, Cours Saint Vincent	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
30	ECOLE MATERNELLE CHABANNE	53/55, rue Pierre Poli	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
31	ESPACE ANDRÉE CHEDID	60 rue du Général Leclerc	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
32	PALAIS DES ARTS ET DES CONGRES D'ISSY III	25, avenue Victor Cresson	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
33	ECOLE MATERNELLE LES VARENNES	21, villa Marguerite	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
34	MAISON DES HAUTS D'ISSY 2	16, rue de l'Abbé Derry	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
35	GYMNASE ALAIN MIMOUN	Rue Rabelais	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
36	ECOLE ROBERT DOISNEAU	26, rue Jacques-Henri Lartigue	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
37	ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY	3, rue Jules Ferry	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
38	ECOLE LES AJONCS	31, rue du Docteur Lombard	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
39	ECOLE MATERNELLE JULES FERRY	13, rue Jules Ferry	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
40	ECOLE ELEMENTAIRE VOLTAIRE REFECTOIRE	1, rue Maurice Champeau	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
41	ECOLE MARIE MARVINGT	19, rue Vaudétard	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
42	ECOLE LE PETIT TRAIN VERT	23, rue Eugène Atget	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
43	ECOLE LES AJONCS II	31, rue du Docteur Lombard	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
44	ECOLE DU COLOMBIER II	12/14, Cours Saint Vincent	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
45	ECOLE LOUISE MICHEL 1	34/36, rue du Docteur Zamenhoff	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
46	ECOLE LOUISE MICHEL 2	34/36, rue du Docteur Zamenhoff	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
47	ECOLE DES CHARTREUX	40, rue de Champ Chardon	N° 15 : Issy-les-Moulineaux

ISSY-LES-MOULINEAUX – Composition des bureaux de vote

<b>BUREAU DE VOTE N°1</b>		
<b>Lieu de vote : CENTRE ADMINISTRATIF MUNICIPAL – SALLE DE REUNION</b>		
<b>47, rue du Général Leclerc</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue Jean Jaurès	Du n°17 à la fin	
Rue du Général Leclerc	Du n°25 au n°59	Du n°60 au n°62
Rue Etienne Dolet	Côté pair, du n° 2 à la fin	
Rue Lamartine	Totalité	
Rue Minard	Côté pair, du n°8 au n°16	
Rue Prudent Jassede	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°2</b>		
<b>Lieu de vote : PALAIS DES ARTS ET DES CONGRES D'ISSY I</b>		
<b>25, avenue Victor Cresson</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue Victor Cresson	Côté impair, du n°1 au n°27 ter	
Place du 8 mai 1945	Totalité	
Rue Auguste Gervais	Côté pair, du n°2 au n°32	
Rue Pierre Brossolette	Côté pair du n°2 au n° 30	
Rue Edouard Branly	Totalité	
Rue Emile Zola	Totalité	
Rue Lasserre	Totalité	
Rue Marcelin Berthelot	Côté impair, du n°1 à la fin	
Rue Telles-de-la-Poterie	Côté pair, du n°2 à la fin	
Villa du Parc	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°3</b>		
<b>Lieu de vote : PALAIS DES ARTS ET DES CONGRES D'ISSY II</b>		
<b>25, avenue Victor Cresson</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée Hoche	Totalité	
Avenue Victor Cresson	Côté pair, du n°6 au n°42	
Boulevard Galliéni	Côté impair, du n°57 au n°85	
Rue Adolphe Chérixou	Totalité	
Rue Anatole France	Totalité	
Rue Hoche	Côté impair, du n°27 au n°57	Côté pair, du n°26 bis au n°54
<b>BUREAU DE VOTE N°4</b>		
<b>Lieu de vote : ESPACE JEUNES ANNE FRANK</b>		
<b>15, rue Diderot</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue de la République	Côté impair du n°1 au n°27	Côté pair du n°2 au n°26
Boulevard des Frères Voisin	Totalité	
Rue Charlot	Côté impair, du n° à la fin	
Rue Diderot	Côté impair du n°1 au n°25	
Rue du Général Leclerc	Côté pair du n°34 au n°438	
Rue du Gouverneur Général Eboué	Côté impair du n°1 au n°21	Côté pair du n°2 au n°46
Rue Horace Vernet	Côté impair du n° 1 à la fin	Côté pair du n°2 au n°22
Rue Kléber	Côté impair du n°1 au n°19	Côté pair du n°2 au n°20
Rue Marceau	Totalité	
Rue Victor Hugo	Côté pair du n° 2 à la fin	
<b>BUREAU DE VOTE N°5</b>		
<b>Lieu de vote : ESPACE SAVARY</b>		
<b>4, rue du Général Leclerc</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Boulevard Voltaire	Totalité	
Passage de l'Industrie	Côté pair du n° 2 à la fin	
Rue de Vanves	Totalité	
Rue du Général Leclerc	Côté impair du n° 1 au n° 23	Côté pair du n°2 au n°20
Rue Ernest Renan	Côté impair du n° 35 au n° 39	
Rue Minard	Côté impair du n°1 au n° 15	N° 2
Rue Vaudetard	Côté impair du n° 1 à la fin	Côté pair du n° 26 à la fin
Rue Voltaire	Totalité	

<b>BUREAU DE VOTE N°6</b> <b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE VOLTAIRE</b> <b>1, rue Maurice Champeau</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée de la Chapelle Saint Sauveur	Totalité	
Rue Courteline	Totalité	
Rue Ernest Renan	Côté pair du n°36 au n°38 bis	
Rue Foucher Lepelletier	Côté pair du n°2 au n°38	
Rue Guynemer	Côté impair du n°1 au n°61	Côté pair du n°2 au n°34
Rue Maurice Champeau	Totalité	
Rue Parmentier	Côté pair du n°2 à la fin	
Rue Séverine	Côté impair du n°1 au n°25	Côté pair du n°2 à la fin
<b>BUREAU DE VOTE N°7</b> <b>Lieu de vote : ECOLE SAINT-EXUPERY</b> <b>12, rue Eliane Jeannin-Garreau</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue d'Oradour-sur-Clane	Côté pair du n°2 au n°24	
Rue Elianne Jeannin-Garreau	Totalité	
Rue Foucher Lepelletier	Côté impair du n°1 au n°33	
Rue Jeanne d'Arc	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°8</b> <b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE RENAN – PREAU</b> <b>23, rue Ernest Renan</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Claude Matrat	Totalité	
Rue du Quatre septembre	Côté impair du n°1 à la fin	Côté pair du n°2 au n°8
Rue Georges Marie	Côté impair du n°1 au n°13	
Rue Jules Edouard Voisembert	Côté pair du n°2 à la fin	
Square Marcel Fournier	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°9</b> <b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE RENAN – REFECTOIRE</b> <b>23, rue Ernest Renan</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée de l'Université	Totalité	
Allée Jean Nicot	Totalité	
Esplanade de la Manufacture	Totalité	
Passage de l'Industrie	Côté impair du n° 1 à la fin	
Rue du Quatre Septembre	Côté pair du n°10 à la fin	
Rue Ernest Renan	Côté impair du n°17 au n°33	
Rue Eugène Baudouin	Côté impair du n°1 au n°17	
Rue Georges Marie	N°15	Côté pair du n° 2 à la fin
Rue Jules-Edouard Voisembert	Côté impair du n° 1 à la fin	
Rue Maurice Hartmann	Totalité	
Rue Michelet	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°10</b> <b>Lieu de vote : MAISON DES HAUTS D'ISSY 1</b> <b>16, rue de l'Abbé Derry</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue du Général de Gaulle	Côté pair du n°32 au n°38	
Avenue Jean Jaurès	Côté pair du n°20 à la fin	
Impasse Cloquet	Totalité	
Passage Saint-Jean	Totalité	
Place de l'Eglise	Totalité	
Rue Auguste Gervais	Côté impair du n°13 bis au n°23	
Rue de l'Abbé Derry	Côté impair du n°1 au n°5 bis	Côté pair du n°2 à la fin
Rue de l'Abbé Grégoire	Côté pair du n°2 à la fin	
Rue de la Glacière	Totalité	
Rue Gabriel Péri	Côté impair du n°1 au n°11	
Rue Georges-Marcel Burgun	Côté pair du n°2 au n°30	
Rue Jules Guesde	Côté impair du n°1 au n°7	
Rue Minard	N°17 et n°27	
Villa du Lycée	Côté pair du n°2 à la fin	



ISSY-LES-MOULINEAUX – Composition des bureaux de vote

<b>BUREAU DE VOTE N°11</b> <b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE LA FONTAINE</b> <b>17, rue de l'Abbé Derry</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue du Général de Gaulle	Côté impair du n°41 au n°73	Côté pair du n°40 au n°68
Rue de l'Abbé Derry	Côté impair du n°7 à la fin	
Rue du Chevalier de la Barre	Totalité	
Rue Georges-Marcel Burgun	Côté impair du n°1 à la fin	
Rue Jean-Baptiste Potin	Côté pair du n°18 au n°34	
Rue Jules Guesde	Côté impair du n°27 à la fin	
Rue Lazare Carnot	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°12</b> <b>Lieu de vote : ECOLE JUSTIN OUDIN 1</b> <b>2-4, allée Lucie Aubrac</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la Paix	Côté pair du n°1 à la fin	
Avenue du Général de Gaulle	Côté impair du n°87 au n°127	Côté pair du n°94 au n°124 bis
Impasse Baudin	Totalité	
Impasse des 3 Beaux Frères	Totalité	
Impasse des Tricots	Totalité	
Impasse Wagner	Totalité	
Rue de la Galerie	Totalité	
Rue de la Liberté	Totalité	
Rue du Fort	Côté impair du n°33 au n°61	Côté pair du n°34 bis au n°66
Rue du Moulin de Pierre	Côté impair du n°31 au n°35 ter	
Rue Gabriel Péri	Côté impair du n°13 au n°63	Côté pair du n°2 au n°60
Rue Jean-Baptiste Potin	Côté pair du n°36 au n°68	
Rue Jules Guesde	Côté pair du n°34 à la fin	
Rue Marius Breton	Totalité	
Rue Pierre Brossolette	Côté impair du n°1 à la fin	
Rue Pierre Curie	Totalité	
Sentier de la Montézy	Totalité	
Sentier des Marquettes	Totalité	
Sentier des Pensards	Totalité	
Sentier des Tricots	Totalité	
Sentier du Petit Buvier	Totalité	
Villa de la Paix	Totalité	
Villa des Cerisiers	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°13</b> <b>Lieu de vote : ECOLE JUSTIN OUDIN 2</b> <b>2-4, allée Lucie Aubrac</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Lucie Aubrac	Totalité	
Avenue de la Paix	Côté pair du n°2 au n°134	
Avenue du Général de Gaulle	Côté impair du n°126 au n°176	
Avenue du Professeur Calmette	Totalité	
Chemin du Moulin	Totalité	
Cité des Haydamilles	Totalité	
Rue Barbès	Totalité	
Rue de la Martelle	Totalité	
Rue de l'Egalité	N° 1	
Rue du Chemin Vert	Côté pair du n°2 au n°18	
Rue du Fort	Côté impair du n°63 à la fin	Côté pair du n°66 bis à la fin

<b>BUREAU DE VOTE N°14</b>		
<b>Lieu de vote : GYMNASSE ALAIN MIMOUN</b>		
<b>Rue Rabelais</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Passage Jean Georget	Totalité	
Rue Benoît Malon	Totalité	
Rue d'Erevan	Côté impair du n°1 à la fin	
Rue de l'Egalité	Côté impair du n°3 à la fin	Côté pair du n°4 au n°54
Rue de la Défense	Côté pair du n°56 au n°58	
Rue Emile Duployé	Côté impair du n°1 au n°21	Côté pair du n°2 au n°62 bis
Rue Madame	Totalité	
Rue Mademoiselle	Totalité	
Rue Sergent	Totalité	
Rue Tolstoï	Totalité	
Rue Verdi	Côté pair du n°2 à la fin	Côté impair du n°25 à la fin
Sentier des Epinettes	Totalité	
Villa du Tir	Totalité	
Villa Sergent	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°15</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE ANATOLE FRANCE – SALLE POLYVALENTE</b>		
<b>1, boulevard Rodin</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée des Carrières	Côté impair du n°1 à la fin	
Avenue Pasteur	Totalité	
Avenue Victor Cresson	Côté pair du n°59 au n°77	
Boulevard Rodin	Côté impair du n°1 au n°65	Côté pair du n°2 au n°44
Place du Président Kennedy	Totalité	
Rue de la Défense	Côté impair du n°1 à la fin	Côté pair du n°24 au n°54
Rue de l'Egalité	N° 2	
Rue d'Erevan	Côté pair du n°2 au n°34	
Rue Henri Tariel	Côté pair du n°2 à la fin	
Rue Maximilien Robespierre	Totalité	
Rue Pierre Brossolette	Côté pair du n° 32 à la fin	
<b>BUREAU DE VOTE N°16</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE ANATOLE FRANCE – HALL D'ACCUEIL</b>		
<b>1, boulevard Rodin</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue Bourgain	Totalité	
Avenue Victor Cresson	Côté pair du n°29 au n°57	
Rue Henri Tariel	Côté impair du n°1 à la fin	
Rue Telles-de-la-Poterie	Côté impair du n°1 à la fin	
Villa Telles-de-la-Poterie	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°17</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE CLAUDE BOUJON</b>		
<b>3, rue des Acacias</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée des Cîteaux	Côté impair du n°1 à la fin	
Allée des Ecoles	Totalité	
Allée des Maraîchers	Totalité	
Avenue Victor Cresson	Côté pair du n°46 au n°94	
Boulevard Galliéni	Côté pair du n°114 au n°116	
Boulevard Garibaldi	Côté impair du n°1 au n°39	
Impasse Fréret	Totalité	
Impasse Nouvelle	Totalité	
Rue de la Fraternité	Totalité	
Rue des Travailleurs	Totalité	
Rue du Gouverneur Général Eboué	Côté impair du n°93 à la fin	
Rue Edouard Naud	Totalité	
Rue Roger Salengro	Côté impair du n°19 à la fin	Côté pair du n°2 à la fin

ISSY-LES-MOULINEAUX – Composition des bureaux de vote

<b>BUREAU DE VOTE N°18</b>			
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY</b>			
<b>3, rue Jules Ferry</b>			
<b>Nom de la rue</b>		<b>N° dans la rue</b>	
Allée de Grenelle		Totalité	
Allée des Sablons		Totalité	
Allée Gustave Eiffel		Totalité	
Avenue Jean Bouin		Totalité	
Chemin Latéral		Totalité	
Quai de la Bataille de Stalingrad		Côté pair du n°127 au n°151	
Rue Camille Desmoulins		Côté pair du n°35 au n°53	Côté pair du n°86 au n°100
Rue du Bateau-Lavoir		Totalité	
Rue du Capitaine Ferber		Côté pair du n°2 à la fin	
Rue du Gouverneur Général Eboué		Côté pair du n°70 à la fin	
Rue Jules Ferry		Côté pair du n°2 à la fin	
Rue Michel Jazy		Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°19</b>			
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY</b>			
<b>3, rue Jules Ferry</b>			
<b>Nom de la rue</b>		<b>N° dans la rue</b>	
Boulevard Galliéni		Côté impair du n°1 au n°25	Côté pair du n°4 au n°66
Impasse Lacour		Totalité	
Place du Président Robert Schuman		Totalité	
Quai du Président Roosevelt		Totalité	
Rue Bara		Totalité	
Rue Camille Desmoulins		Côté impair du n°1 au n°33	Côté pair du n°2 au n°84
Rue Edouard Nieupart		Totalité	
Rue Gaston et René Caudron		Totalité	
Rue Maurice Berteaux		Totalité	
Rue Maurice Mallet		Totalité	
Rue Rouget de Lisle		Côté impair du n°1 à la fin	Côté pair du n°2 au n°22 Côté pair du n°28 à la fin
Square Louis Blériot		Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°20</b>			
<b>Lieu de vote : GYMNASSE JACQUES GODDET</b>			
<b>237 rue Jean-Jacques Rousseau</b>			
<b>Nom de la rue</b>		<b>N° dans la rue</b>	
Avenue de Verdun		Côté pair du n°116 au n°132	
Boulevard Garibaldi		Côté pair du n°14 au n°26	
Place Léon Blum		Côté pair du n°2 au n°8 bis	
Rue Aristide Briand		Côté impair du n°27 au n°65	Côté pair du n°22 au n°42
Rue de la Gare		Totalité	
Rue Jean-Jacques Rousseau		Côté impair du n°1 au n°239	
Rue Paul Bert		Côté impair du n°1 à la fin	
<b>BUREAU DE VOTE N°21</b>			
<b>Lieu de vote : GYMNASSE JACQUES GODDET</b>			
<b>237 rue Jean-Jacques Rousseau</b>			
<b>Nom de la rue</b>		<b>N° dans la rue</b>	
Allée de l'Union		Totalité	
Allée des Carrières		Côté pair du n°2 au n°8	
Allée du Panorama		Totalité	
Avenue de Verdun		Côté impair du n°83 au n°149	
Chemin d'Accès à la Gare d'Issy-Ville		Totalité	
Chemin de Saint-Cloud		Côté impair du n°1 à la fin	
Chemin des Montquartiers		Totalité	
Chemin des Vignes		Totalité	
Sentier de l'Asile		Totalité	

ISSY-LES-MOULINEAUX – Composition des bureaux de vote

<b>BUREAU DE VOTE N°22</b>			
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE LES PONCEAUX - 18-20, rue de Meudon</b>			
<b>Nom de la rue</b>		<b>N° dans la rue</b>	
Allée de Fleury		Totalité	
Allée de la Ferme		Du n° 1 au n° 14	
Allée du Clos		Totalité	
Avenue de Verdun		Côté pair du n°188 au n°192	
Rue de Meudon		Totalité	
Rue du Docteur Vuillième		Côté impair du n°1 à la fin	
Rue du Viaduc		Côté impair du n°1 au n°17	Côté pair du n°2 au n°20
Rue Jean-Pierre Timbaud		Côté pair du n°28 au n°44	
Rue Marcel Miquel		Du n° 1 au n° 23	
<b>BUREAU DE VOTE N°23</b>			
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE LES PONCEAUX - 18-20, rue de Meudon</b>			
<b>Nom de la rue</b>		<b>N° dans la rue</b>	
Avenue de Verdun		Côté pair du n°194 au n°226	
Place de la Résistance		Totalité	
Quai de la bataille de Stalingrad		Côté impair du n°253 au n°329	
Rue de Vaugirard		Côté pair du n°2 à la fin	
Rue du Docteur Vuillième		Côté pair du n°2 à la fin	
Rue du Ponceau		Totalité	
Rue Jean-Pierre Timbaud		Côté pair du n°24 au n°26	
Rue Marcel Miquel		Du n°24 à la fin	
<b>BUREAU DE VOTE N°24</b>			
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE SAINT-GERMAIN - 26, avenue Jean Monnet</b>			
<b>Nom de la rue</b>		<b>N° dans la rue</b>	
Allée d'Issy		Totalité	
Allée des Ponts		Totalité	
Allée Louis Bonnier		Totalité	
Avenue du Bas-Meudon		Côté impair du n°1 au n°23	Côté pair n°2
Avenue Jean Monnet		Totalité	
Boulevard des Iles		Totalité	
Promenade Robinson		Côté impair du n° 1 à la fin	
Rue Pierre Poli		Côté impair du n°1 au n°19	Côté pair du n°2 au n°14
<b>BUREAU DE VOTE N°25</b>			
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE LES EPINETTES – ATELIER - 38bis, rue Erevan</b>			
<b>Nom de la rue</b>		<b>N° dans la rue</b>	
Place du Souvenir Français		Totalité	
Rue de l'Egalité		Côté pair du n°56 à la fin	
Rue de la Pastorale d'Issy		Côté impair du n° 9 au n° 11	
Rue Honoré Fragonard		Côté pair du n°12 à la fin	
<b>BUREAU DE VOTE N°26</b>			
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE LES EPINETTES – REFECTOIRE - 7, rue Honoré Fragonard</b>			
<b>Nom de la rue</b>		<b>N° dans la rue</b>	
Boulevard Rodin		Côté impair du n°67 à la fin	Côté pair du n°46 au n°136
Rue Antoine Courbarien		Totalité	
Rue de la Pastorale d'Issy		Côté impair du n°1 au n°7	Côté impair du n°13 à la fin
Rue Honoré Fragonard		Côté impair du n°1 à la fin	Côté pair du n°2 au n°10
Sentier des Etroites		Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°27</b>			
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE LES EPINETTES – SALLE POLYVALENTE 3, rue Honoré Fragonard</b>			
<b>Nom de la rue</b>		<b>N° dans la rue</b>	
Allée Henri Matisse		Totalité	
Petit Sentier des Epinettes		Totalité	
Rue de la Défense		Côté pair du n°2 au n°22	
Rue d'Erevan		Côté pair du n°36 au n°62	

ISSY-LES-MOULINEAUX – Composition des bureaux de vote

<b>BUREAU DE VOTE N°28</b>			
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE PAUL BERT I</b>			
<b>9, rue Paul Bert</b>			
<b>Nom de la rue</b>		<b>N° dans la rue</b>	
Cours Saint-Vincent		Côté impair du n°1 au n°9	
Rue Aristide Briand		Côté pair du n°12 au n°20	
Rue Paul Bert		Côté pair du n° 2 à la fin	
Villa Haussmann		Côté impair du n° 1 à la fin	
<b>BUREAU DE VOTE N°29</b>			
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE DU COLOMBIER</b>			
<b>12-14, Cours Saint Vincent</b>			
<b>Nom de la rue</b>		<b>N° dans la rue</b>	
Avenue de Verdun		Côté pair du n°134 au n°150	
Cours Saint Vincent		Côté impair du n°11 à la fin	
Villa Haussmann		Côté pair du n° 2 à la fin	
<b>BUREAU DE VOTE N°30</b>			
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE CHABANNE</b>			
<b>53-55, rue Pierre Poli</b>			
<b>Nom de la rue</b>		<b>N° dans la rue</b>	
Allée de Billancourt		Totalité	
Allée des Moulineaux		Totalité	
Allée Maximilien Luce		Totalité	
Allée Sainte Eudoxie		Totalité	
Avenue du Bas-Meudon		Côté impair du n°25 à la fin	Côté pair du n°4 au n°6
Place Chabanne		Totalité	
Place Saint Germain		Totalité	
Promenade des Jardiniers de l'Ile		Totalité	
Rue Jean-Pierre Timbaud		Côté pair du n°2 au n°22 bis	
Rue Pierre Poli		Côté impair du n°21 à la fin	Côté pair du n°16 à la fin
<b>BUREAU DE VOTE N°31</b>			
<b>Lieu de vote : ESPACE ANDRÉE CHEDID</b>			
<b>60, rue du Général Leclerc</b>			
<b>Nom de la rue</b>		<b>N° dans la rue</b>	
Avenue de la République		Côté pair du n°28 au n°36	
Avenue Jean Jaurès		Côté impair du n°1 au n°15	Côté pair du n°2 au n°18
Place Bonaventure Leca		Totalité	
Rue André Chénier		Totalité	
Rue Auguste Gervais		Côté impair du n°1 au n°13	
Rue Diderot		Côté impair du n° 27 au n° 37	
Rue de la Biscuiterie		Totalité	
Rue du Général Leclerc		Côté impair du n°61 au n°67	Côté pair du n°50 au n°58
Rue Etienne Dolet		Côté impair du n°1 à la fin	
Rue Hoche		Côté impair du n° 1 au n° 9	Côté pair du n°2 au n°10
Rue Horace Vernet		Côté pair du n°24 au n°48	
Rue Kléber		Côté impair du n°21 au n°37	
Rue Marcelin Berthelot		Côté pair du n°2 à la fin	
Villa Kléber		Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°32</b>			
<b>Lieu de vote : PALAIS DES ARTS ET DES CONGRES D'ISSY III</b>			
<b>25, avenue Victor Cresson</b>			
<b>Nom de la rue</b>		<b>N° dans la rue</b>	
Avenue Victor Cresson		Côté pair du n°2 au n°4 bis	
Mail Raymond Menand		Totalité	
Rue Danton		Totalité	
Rue Delahaye		Totalité	
Rue Diderot		Côté pair du n°2 au n°38	
Rue du Gouverneur Général Eboué		Côté impair du n°23 au n°65	
Rue Hoche		Côté impair du n°11 au n°25	Côté pair du n°12 au n°26
Villa Jean-Jacques Rousseau		Totalité	

<b>BUREAU DE VOTE N°33</b> <b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE LES VARENNES</b> <b>21, Villa Marguerite</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue d'Oradour-sur-Glane	Côté pair du n°26 au n°52	
Rue Ernest Renan	Côté impair du n°1 au n°15	Côté pair du n°2 au n°34
Rue Foucher Lepelletier	Côté impair du n°35 au n°43	Côté pair du n°40 au n°52
Rue Parmentier	Côté impair du n° 1 à la fin	
Rue Séverine	Côté impair du n°31 au n°35	
Villa Marguerite	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°34</b> <b>Lieu de vote : MAISON DES HAUTS D'ISSY 2</b> <b>16, rue de l'Abbé Derry</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue du Général de Gaulle	Côté pair du n°70 au n°92	
Place d'Alembert	Totalité	
Rue Baudin	Totalité	
Rue Clotilde	Totalité	
Rue d'Alembert	Totalité	
Rue de l'Abbé Grégoire	Côté impair du n°1 à la fin	
Rue du Moulin de Pierre	Côté impair du n°1 au n°29	Côté pair du n°2 au n°40
Rue Jules Guesde	Côté impair du n°9 au n°25	Côté pair du n°2 au n°32
Rue Madeleine Moreau	Totalité	
Sentier du Buvier	Totalité	
Villa Chevreuse	Totalité	
Villa Francisco Ferrer	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°35</b> <b>Lieu de vote : GYMNASSE ALAIN MIMOUN</b> <b>Rue Rabelais</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Vauban	Totalité	
Rue Claude Bernard	Totalité	
Rue du CheminVert	Côté pair du n°20 à la fin	
Rue du Docteur Zamenhoff	Totalité	
Rue Emile Duployé	Côté impair du n°23 à la fin	Côté pair du n°64 à la fin
Rue Ferdinand Buisson	Totalité	
Rue Marcel Sembat	Totalité	
Rue Rabelais	Totalité	
Rue Verdi	Côté impair du n°1 au n°23	
Sentier du Chemin de fer	Côté pair du n°2 à la fin	
<b>BUREAU DE VOTE N°36</b> <b>Lieu de vote : ECOLE ROBERT DOISNEAU</b> <b>26, rue Jacques-Henri Lartigue</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Boulevard Garibaldi	Côté pair du n°6 au n°12	
Place Jacques Madaule	Totalité	
Rue Jacques-Henri Lartigue	Totalité	
Rue Jean-Jacques Rousseau	Côté pair du n°2 au n°26	
Rue René Jacques	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°37</b> <b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY</b> <b>3, rue Jules Ferry</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Boulevard Galliéni	Côté impair du n°27 au n°55	Côté pair du n°68 au n°90
Rue Charlot	Côté pair du n°2 à la fin	
Rue du Capitaine Ferber	Côté impair du n°1 à la fin	
Rue du Gouverneur Général Eboué	Côté pair du n°48 au n°68	
Rue Jules Ferry	Côté impair du n°1 à la fin	
Rue Rouget de Lisle	Côté pair du n°24 au n°26	

ISSY-LES-MOULINEAUX – Composition des bureaux de vote

<b>BUREAU DE VOTE N°38</b> <b>Lieu de vote : ECOLE LES AJONCS</b> <b>31, rue du Docteur Lombard</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée de Flore	Totalité	
Allée de la Ferme	Du n°15 à la fin	
Avenue de Verdun	Côté pair du n°170 au n°186	
Place du 19 mars 1962	Totalité	
Rue du Docteur Lombard	Côté impair du n°39 à la fin	Côté pair du n°40 à la fin
Rue du Viaduc	Côté pair du n°22 au n°24	
Rue Jean-Pierre Timbaud	Côté impair du n°27 au n°45	Côté pair du n°46 au n°58
Rue Paul Besnard	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°39</b> <b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE JULES FERRY</b> <b>13, rue Jules Ferry</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée de la Fontaine	Totalité	
Allée des Citeaux	Côté pair du n°2 à la fin	
Allée des Coutures	Totalité	
Boulevard Galliéni	Côté pair du n°92 au n°112	
Rue des Acacias	Totalité	
Rue des Peupliers	Totalité	
Rue d'Estienne d'Orves	Totalité	
Rue du Gouverneur Général Eboué	Côté impair du n°65 bis au n°91 bis	
Rue Roger Salengro	Côté impair du n°1 au n°17	
<b>BUREAU DE VOTE N°40</b> <b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE VOLTAIRE – REFECTOIRE</b> <b>1, rue Maurice Champeau</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Boulevard Gambetta	Totalité	
Parvis Corentin Celton	Totalité	
Place Paul Vaillant-Couturier	Totalité	
Rue du Sergent Blandan	Totalité	
Rue Ernest Renan	Côté pair du n°40 au n°44 bis	
Rue Guynemer	Côté impair du n°63 à la fin	Côté pair du n°36 à la fin
Rue Henri Mayer	Totalité	
Rue Michel de l'Hospital	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°41</b> <b>Lieu de vote : ECOLE MARIE MARVINGT</b> <b>19, rue Vaudétard</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rond Point Victor Hugo	Totalité	
Rue du Général Leclerc	Côté pair du n°22 au n°32 bis	
Rue Vaudétard	Côté pair du n°2 au n°24	
Rue Victor Hugo	Côté impair du n°1 à la fin	
<b>BUREAU DE VOTE N°42</b> <b>Lieu de vote : ECOLE LE PETIT TRAIN VERT</b> <b>23, rue Eugène Atget</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Boulevard Garibaldi	Côté pair du n°2 au n°4 bis	
Chemin de Bretagne	Totalité	
Cours de l'Ancienne Boulangerie	Totalité	
Esplanade du Foncet	Totalité	
Quai de la Bataille de Stalingrad	Côté impair du n°163 au n°243	Côté pair du n°112 au n°190
Rue Camille Desmoulins	Côté impair du n°55 au n°67	
Rue de la Galiotte	Totalité	
Rue du Passeur de Boulogne	Totalité	
Rue Eugène Atget	Totalité	

ISSY-LES-MOULINEAUX – Composition des bureaux de vote

<b>BUREAU DE VOTE N°43</b> <b>Lieu de vote : ECOLE LES AJONCS II</b> <b>31, rue du Docteur Lombart</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée de la Brasserie	Totalité	
Allée Sainte Lucie	Côté pair du n° 2 à la fin	
Avenue de Verdun	Côté pair du n°158 au n°168	
Rue du Docteur Lombard	Côté impair du n°9 au n°37	Côté pair du n°2 au n°38
Rue du Viaduc	Côté impair du n°23 au n°29	Côté pair du n°30 au n°34
Rue Jean-Pierre Timbaud	Côté impair du n°1 au n°25	
<b>BUREAU DE VOTE N°44</b> <b>Lieu de vote : ECOLE DU COLOMBIER II</b> <b>12-14, Cours Saint Vincent</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Sainte Lucie	Côté impair du n° 1 à la fin	
Avenue de Verdun	Côté pair du n°152 au n°156	
Cours Saint Vincent	Côté pair du n° 2 à la fin	
Esplanade Raoul Follereau	Totalité	
Rue Aristide Briand	Côté pair du n°2 au n°10	
Rue du Docteur Lombard	Côté impair du n°1 au n°7	
<b>BUREAU DE VOTE N°45</b> <b>Lieu de vote : ECOLE LOUISE MICHEL 1</b> <b>34-36, rue du Docteur Zamenhoff</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée du Puits	Du n°1 au n° 15	
Esplanade du Belvédère	Totalité	
Promenade du Verger	Du n°12 au n°50	
<b>BUREAU DE VOTE N°46</b> <b>Lieu de vote : ECOLE LOUISE MICHEL 2</b> <b>34-36, rue du Docteur Zamenhoff</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée du Puits	Du n°16 à la fin	
Promenade du Verger	Du n°1 au n°11	Du n°51 à la fin
<b>BUREAU DE VOTE N°47</b> <b>Lieu de vote : ECOLE DES CHARTREUX</b> <b>40, rue de Champ Chardon</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Place de l'Arsenal	Totalité	
Place Jules Gevelot	Totalité	
Promenade des Chartreux	Totalité	
Quai de la Bataille de Stalingrad	Côté impair du n°245 au n°251	Côté pair du n°192 au n°228
Rue Aristide Briand	Côté impair du n°1 au n°25	
Rue de Champ Chardon	Totalité	
Rue du Clos Girard	Totalité	
Rue Jean-Jacques Rousseau	Côté impair du n°241 au n°267	Côté pair du n°28 à la fin



**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**DU**

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

**ISSN 0985 - 5955**

Pour toute correspondance, s'adresser à :

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

Direction de la Coordination des Politiques Publiques  
et de l'Appui Territorial  
Pôle de Coordination des Politiques Interministérielles  
et Ingénierie Territoriale

167/177, Avenue Joliot Curie  
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture  
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

**Directeur de la publication :**

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : [courrier@hauts-de-seine.gouv.fr](mailto:courrier@hauts-de-seine.gouv.fr)

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>